



COMMUNIQUE DE PRESSE DU NOUVEL ENGAGEMENT TOGOLAIS

MISSION D'INFORMATION ET D'ECOUTE DES POPULATIONS SUR LE CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION TOGOLAISE

Le samedi 6 avril 2024, autour de 21 h, les députés du Nouvel Engagement Togolais (NET) ont chacun reçu un SMS les informant de se préparer à faire mouvement dès le lendemain, pour des destinations que leur indiqueront des chefs d'équipe, afin de participer à une mission d'information et d'écoute des populations, en vue de préparer la seconde lecture de la proposition de modification de la constitution.

Le lendemain, des députés, tous de la majorité, ont appelé ceux du NET pour les informer de se rendre à de différents endroits du territoire, souvent sans aucun lien avec leur circonscription électorale, pour entamer cette mission. Les documents liés à la mission ne leur seront remis qu'à l'entame de la mission sur le terrain.

Cette procédure est contraire aux procédures parlementaires usuelles qui consistent à systématiquement consulter les groupes parlementaires, dépositaires des différents courants politiques de l'Assemblée nationale, avant toute mission de cette nature. Le contexte de cette tournée, les éléments de langage, les critères de formation des équipes, le choix des préfectures, la durée de la mission... devraient être discutés soit lors d'une réunion avec les présidents de groupes parlementaires et le bureau de l'Assemblée nationale comme cela a toujours été fait durant les cinq ans de législature, ou au mieux au sein d'une commission ad hoc, où figurent ces présidents de groupes parlementaires. L'absence de toute concertation avec le groupe parlementaire NET-PDP est significative d'une exclusion des députés de ce groupe. Le président national du Nouvel Engagement Togolais, président du groupe parlementaire NET-PDP a aussitôt pris des dispositions pour informer le bureau de l'Assemblée nationale de son opposition à la procédure cavalière adoptée, ainsi que le refus des députés du NET de participer dans ces conditions à la tournée.

Le NET remercie le président de la République qui a pris l'heureuse initiative de renvoyer en seconde lecture le texte portant révision constitutionnelle, à la suite des vives réactions des Togolais concernant cette initiative. Tous les sondages effectués par le parti Nouvel Engagement Togolais auprès des populations togolaises sont unanimes : cette nouvelle constitution est impopulaire, inopportune et non indispensable. C'est pour cette raison que le NET exhorte le chef de l'État à faire abandonner cette tentative de changement de la constitution par sa majorité parlementaire et à continuer l'expérimentation de la constitution modifiée le 15 mai 2019.

Le NET exhorte le gouvernement togolais à organiser dans les meilleurs délais les élections législatives et régionales et à se pencher sur les problèmes sociaux cruciaux du moment qui sont entre autres les coupures du courant, la vie chère et le chômage endémique des jeunes.

Politique autrement.

Fait à Lomé le 08 avril 2024

Le Président National

